



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SÉANCE DU JEUDI 26 SEPTEMBRE 2024

L'An Deux Mil Vingt Quatre, le jeudi 26 septembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué par expédition du 19 septembre 2024 s'est réuni en séance ordinaire en mairie d'ERQUY sous la Présidence de Monsieur Henri LABBÉ, Maire d'Erquy. Mme Marie-Paule ALLAIN, Conseillère municipale, a été désignée Secrétaire de Séance

					MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS 2024-3					
	Mois	Jour	QN°	Subd						
2024	09	26	11	00						
ÉLUS		26							CONVOCATION	19-09-2024
PRÉSENTS MAXI		17							RÉUNION	26-09-2024
MANDANTS		4							AFFICHAGE	30-09-2024
ABSENTS		5							TRANSMISSION	30-09-2024
APTES A VOTER		21							Contrôle de Légalité : DCLE/2	
RECENSEMENT DES CONSEILLERS			Présents	Absents	Mandants	PROCURATIONS				
NOMS ET PRÉNOMS		TITRES				MANDATAIRES				
MAJORITÉ MUNICIPALE	LABBÉ Henri		Maire	X						
	MONNIER Philippe		1er Adjoint			X	Henri LABBE			
	BERTIN Josyane		2è Adjointe	X						
	RAULT Gabriel		3è Adjoint	X						
	ALLAIN Marie-Paule		4è Adjointe	X						
	POUGET Léo		5è Adjoint			X	Pierre LESNARD			
	HERNOT Bruno		6è Adjoint	X						
	L'HARIDON Michelle		7è Adjointe	X						
	HUET Jean-Marie		CMD1		X					
	CHARLOT Karine		Conseillère	X						
	CORMIER Anne-Séverine		Conseillère		X					
	DONNARD Roxane		Conseillère	X						
	DURAND Philippe		CMD2	X						
	GUINARD Brigitte		Conseillère	X						
	LANCESSEUR Christian		CMD3	X						
	LESNARD Pierre		CMD4	X						
	MANIS Cécile		Conseillère		X					
	ROUXEL Benoît		CMD5		X					
	MANIS Jean-Paul		Conseiller	X						
	MINORITÉ	LEMEE Ginette		Conseillère			X	Marie-Paule ALLAIN		
MORIN Yannick		Conseiller			X	Maryvonne CHALVET				
CHALVET Maryvonne		Conseillère	X							
DETREZ Nicole		Conseillère	X							
RENAUT Sylvain		Conseiller	X							
LOLIVE Jean-Paul		Conseiller		X						
LE BRICON Bruno		Conseiller	X							
A	DÉCOMPTÉ DES PRÉSENTS : QUESTIONS			17	5	4				

11 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS 2024-3

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de modifier le tableau des effectifs de la commune.

Il est proposé de procéder aux modifications suivantes :

1. Promotion interne :

- Suppression d'un poste d'Adjoint Technique Principal de 1ère classe.
- Création d'un poste d'Agent de Maîtrise, dans le cadre d'un avancement de grade par promotion interne pour un agent encadrant un service.

2. Recrutement pour le service communication :

- Suite au départ d'un agent du service communication, il est nécessaire de recruter un nouvel agent. Pour ce recrutement, il est proposé de créer trois postes budgétaires ouverts aux grades suivants :
 - Rédacteur,
 - Rédacteur Principal de 2ème classe,
 - Rédacteur Principal de 1ère classe.
- Trois postes budgétaires seront supprimés après la nomination du nouvel agent.

TABLEAU DES EFFECTIFS Modification 2022-3	CAT	Dispo	Avant	Mouvements (MVT)			Après	DHS Quotif és	TOT ETP	Dispo nibilité s
				N°	+	-				
Directeur Général des Services	A		1				1	100%	0,0	2 Dispo
Attaché Territorial Principal	A		1				1	100%	1,0	
Attaché Territorial	A		1				1	100%	1,0	
Rédacteur Principal 1ère classe	B		4		1		5	100%	4,0	
Rédacteur Principal 2ème classe	B		2		1		3	100%	2,0	
Rédacteur	B		0		1		1	100%		
Adjoint Administratif Principal 1ère Classe	C		2				2	100%	1,0	
Adjoint Administratif Principal 2ème Classe	C		2				2	100%	2	
Adjoint Administratif Principal 2e cl (2° Dispo)	C		2				2	100%	0,0	
Adjoint Administratif Territorial	C		4				4	100%	2,8	
Ingénieur principal	A		1				1	100%	1,0	
Technicien Principal 1ère Classe	B		2				2	100%	2,0	
Technicien Principal 2ème Classe	B		2				2	100%	2,0	
Agent de Maîtrise principal	B		1				1	100%	1,0	
Agents de Maîtrise	C		2		1		3	100%	2,0	

Adjoint Technique Principal 1ère Classe	C		9			1	8	100%	9,0	
Adjoint Technique Principal 2è Classe	C		6				6	100%	6	
Adjoint Technique Territorial (TNC)	C		2				1	80%	0,8	
Adjoint Technique Territorial	C		18				18	100%	18	
Adjoint d'Animation Principal 2è cl	C		2				2	100%	2	2 Dispo
Adjoint Territorial d'Animation (4° TC Dispo.)	C		2				2	100%	0,0	
Adjoint Territorial d'Animation (2° Tc)	C		2				2	100%	2	
Adjoint Territorial d'Animation (3° TNC)	C		2				2	90%	1,8	
Éducateur Territorial Principal 1ère Classe	B		1				1	100%	1,0	
Assistant de Conservation P&B Pcpl de 1ère Classe	B		1				1	100%	1,0	
Adjoint territorial du patrimoine Principal 2è Classe	C		1				1	80%	0,8	
Adjoint territorial du patrimoine	C		2				2	80%	1,6	
Brigadier-Chef Principal	C		1				1	100%	1,0	
Gardien Brigadier	C		2				2	100%	2,0	
VARIATIONS ET POSTES RECENSÉS			77				80		68,8	4 Dispo
OBSERVATIONS	80 Postes Budgétaires / 4 Dispos / 68.8 ETP Effectifs / - 3,15 ETP de Mises à Disposition de LTM (Gestion Locative et ALSH) - 1,00 ETP de Mise à Disposition du GIP du Penthièvre (Portage des Repas)									

***Le Conseil Municipal, Invité à se Prononcer,
Après en avoir Délibéré, DÉCIDE,***

D'APPROUVER le Tableau des Emplois Permanents de la Commune d'ERQUY, conformément au recensement des postes budgétaires ci-dessus recensés.

DE RAPPELER que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département et de sa publication.

Erquy, Conseil municipal du 26 septembre 2024

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le

ID : 022-212200547-20240926-11_26_09_2024-DE

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Votes favorables	21
- Votes défavorables	00
- Abstentions	00

ERQUY, le 26 septembre 2024

La secrétaire de séance

Le Maire,

Marie-Paule ALLAIN

Henri LABBE

